

## ÉVÈNEMENT

# A l'Assemblée, une troupe pour «faire naître des consensus»

L'opposition, à l'affût du vice de procédure, épluche le règlement de l'Assemblée nationale. Le patron du groupe LREM, Gilles Le Gendre, jamais avare de formules un rien ampoulées, a annoncé que tous seraient «sur le pont» pour cette «longue marche législative»: la bataille parlementaire peut commencer. Dans la majorité, il y a effectivement du monde à bord pour défendre la réforme des retraites, en discussion à partir du 3 février en commission. Une cohorte de sept corapporteurs, rien de moins, se relayeront au fil du débat, dont le rapporteur général, **Guillaume Gouffier-Cha**, et **Olivier Véran**. Rodé à l'exercice puisque déjà rapporteur du budget de la Sécu, il sera chargé du projet de loi organique sur les retraites. A la tête de la commission spéciale, le choix de la présidente de la commission des affaires sociales, **Brigitte Bourguignon**, n'a guère fait débat. Soit un trio de députés LREM issus des rangs socialistes.

### «APAISEMENT»

Un gage? «Je crois que ça n'a même pas été regardé», assure Guillaume Gouffier-Cha. L'ancien collaborateur du député Jean-Jacques Bridet (LREM, ex-PS), passé en 2016 par le cabinet de Jean-Yves Le Drian au ministère de la Défense, fait plutôt valoir son profil de marcheur de longue date, épaulé par Emmanuel Macron lors de son passage à Bercy. Depuis son élection, le député du Val-de-Marne a surtout travaillé sur les questions de défense, les violences conjugales et l'égalité femmes-hommes. S'il est l'un des 38 «ambassadeurs retraites» nommés chez LREM au début du quinquen-

nat, Gouffier-Cha prévient: «Je ne vais pas être le plus grand expert du système de retraites. Le rapporteur général joue plutôt un rôle de coordination» avec les corapporteurs qui, eux, se partagent le texte. Un poste promis à Laurent Pietraszewski, avant qu'il ne remplace au débotté Jean-Paul Delevoye au gouvernement.

Pour cette tâche que lui a confiée Gilles Le Gendre début janvier, son expérience de consultant en «démarches participatives», chargé de «créer une cohésion de groupe et de faire naître des consensus» ne sera pas de trop. «Il s'entend bien avec Pietraszewski, il a le sens de l'apaisement et du collectif», vante la vice-présidente du groupe, **Marie Lebec**. De là à monter au filet face à des oppositions qui promettent de gronder? Jusqu'ici discret, il prévoit d'abord de leur demander «quelles pistes d'amélioration elles comptent avancer», jugeant qu'elles commettraient «une erreur en n'étant pas constructives». Il faudra sans doute plus de billes quand ses adversaires de gauche ou LR donneront de la voix. A 33 ans, le rapporteur général fait partie des générations concernées par l'intégration dans le nouveau régime. Un détail symbolique qui a compté dans le dosage des équilibres ayant présidé au choix des 38 membres LREM de la commission.

### «UNE CERTAINE RETENUE»

Parmi les autres rapporteurs, les marcheurs **Corinne Vignon**, **Carole Grandjean** et **Jacques Maire**, fils du leader de la CFDT de 1971 à 1988 Edmond Maire, étaient aussi «ambassadeurs retraites». Le groupe LREM a réservé deux postes à ses partenaires, histoire de déminer tôt les éventuels points d'achoppement: **Paul Christophe** (Agir) et **Nicolas**

**Turquois** (Modem) complètent le casting.

Mercredi, ce petit monde a rencontré Pietraszewski, avant de nouveaux échanges individuels avec son cabinet jeudi et vendredi, pour pointer les interrogations et leurs premières propositions. La majorité compte avancer sur la pénibilité, en particulier le cas des actifs exposés à plusieurs types de pénibilité sans forcément franchir les seuils, sur les fins de carrière,

et se penche sur les difficultés des femmes après un divorce, qui ont un impact ensuite sur leurs retraites.

Les députés LREM, très impliqués sur la réforme, ne devraient pas manquer d'inventivité pour tenter d'enrichir le projet de loi. Outre les responsables de texte, **Monique Limon** et **Catherine Fabre**, Marie Lebec est aussi chargée de veiller au grain. Pressentant le déluge d'amendements, Le Gendre a demandé à ses troupes «*une certaine retenue*» pour ne pas bousculer «*un édifice déjà bien stabilisé*». Le calendrier serré pourrait aider à la modération. La commission spéciale qui doit auditionner le secrétaire d'Etat mardi puis les partenaires sociaux mercredi, aura jusqu'à jeudi pour déposer ses amendements.

**LAURE EQUY**

**Gilles  
Le Gendre a  
demandé aux  
députés de ne  
pas bousculer  
l'«édifice déjà  
bien stabilisé».**



**Le rapporteur général Guillaume Gouffier-Cha (LREM).** BRUNO LEVY. DIVERGENCE